

ESSO Fioul 4 Saisons Plus / Fiche de caractéristiques

Caractéristiques	Méthode	Fioul domestique	Avantages ESSO Fioul 4 Saisons Plus
Couleur		Rouge	
Masse volumique à 15°C	(NF EN ISO 3675) (NF EN ISO 12185)	de 820,0 à 880,0 kg/m ³	
Viscosité à 20°C	(NF EN ISO 3104)	de 3,00 à 7,50 mm ² /s	
Teneur en soufre	(NF EN 24260) (NF EN ISO 14596)	Maximum 0,10 % (m/m)	
Distillation (% en volume)	(NF EN ISO 3405)	Inférieur à 65 % à 250°C Minimum 85 % à 350°C	
Point d'éclair	(NFT 60-103)	> 55°C et < 120°C	
Aspect visuel		Clair et limpide à 20°C	
Teneur en eau	(NF ISO 6296) (NF EN ISO 12937)	Maximum 200 mg/kg	
Teneur en eau et sédiments	(NF ISO 3734)	Maximum 0,10 % (m/m)	
Résidu de carbone (sur le résidu 10% de distillation)	(NF ISO 6615) (NF EN ISO 10370)	Maximum 0,35 % (m/m)	
Point de trouble	(NF EN 3015)	Maximum + 2 °C	
Stabilité à l'oxydation	(NF EN ISO 12205)	Maximum 25g/m ³	
Indice de cétane mesuré	(NF EN ISO 5165)	Minimum 40,0	
Point d'écoulement	(NFT 60-105)	Maximum - 9 °C	- 36 °C * Protection au froid toute l'année
Température Limite de Filtrabilité	(NF EN 116)	Maximum - 4 °C	- 14 °C ** Protection au froid toute l'année
Pouvoir lubrifiant	Testé en laboratoire par ExxonMobil	NON	OUI Meilleure protection des pompes contre l'usure
Antioxydant		NON	OUI Meilleure stabilité du produit au stockage
Anticorrosion		NON	OUI Contribue à prévenir la formation de la rouille sur les parois métalliques des cuves et canalisations
Masquant d'odeur		NON	OUI Plus de confort
Détergent		NON	OUI Maintien propre le brûleur, le nez de brûleur et la chambre de combustion. Réduit les coûts d'entretien de la chaudière

* Températures moyennes mesurées selon la méthode NF T 60-105

** Températures moyennes mesurées selon la méthode NF EN 116

Ces températures moyennes sont mesurées en laboratoire sur un échantillon de différents prélèvements qui peuvent varier selon les modes de production.

Ces valeurs ne sont pas des spécifications et sont données à titre indicatif.

Répond aux spécifications douanières, administratives et intersyndicales du FOD.

Références CSR-4-4-09 du 13-10-2021

